



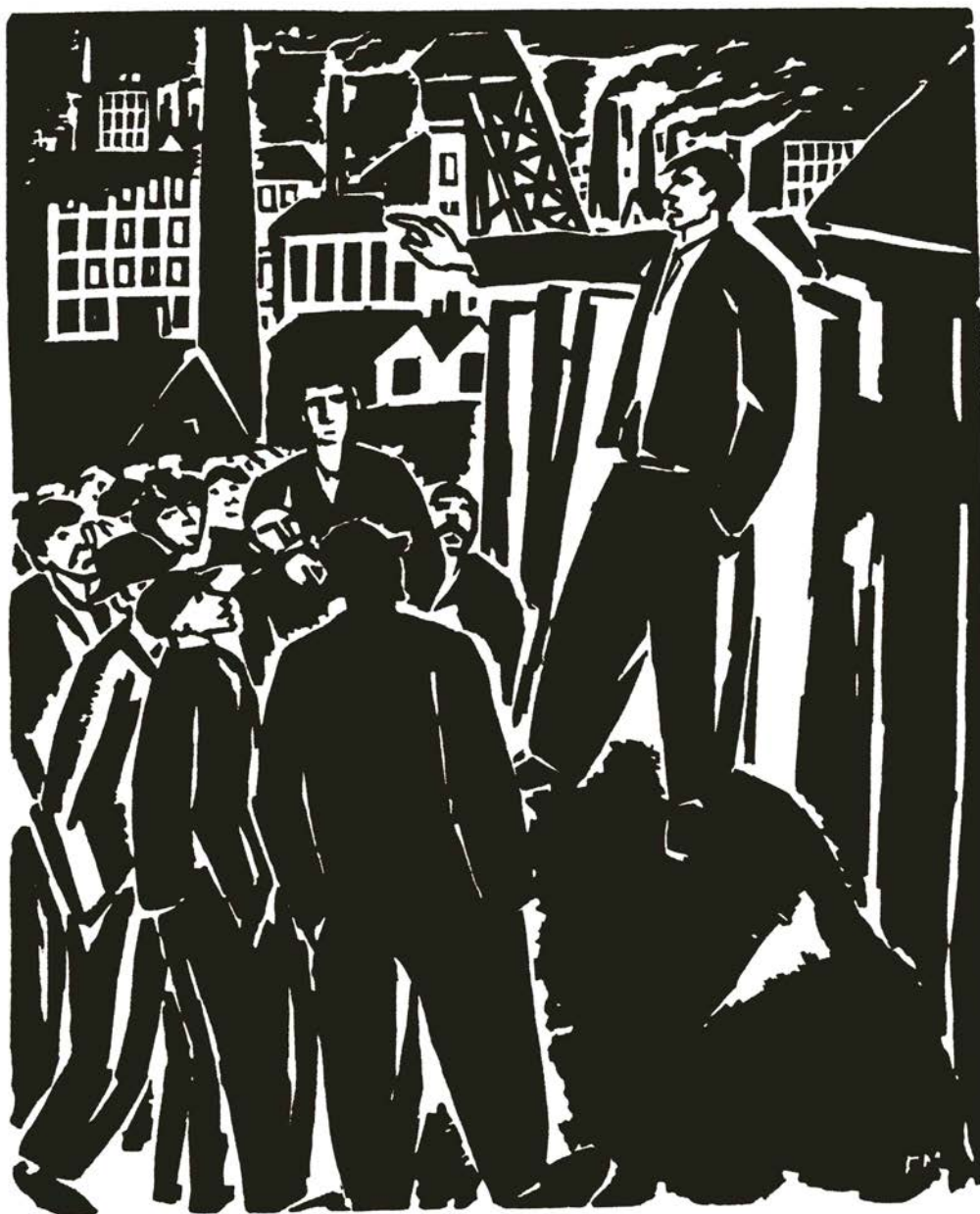
SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

# ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 66 • Janvier-mars 2012

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

Belgique -Belgie  
P.P.  
40-49 LIÈGE X  
P 204082



Frans Masereel, *La Passion d'un homme*, 1928



## Conférence-débat

Mercredi 15 février à 19h30,  
Renaud Vivien (juriste au CADTM)

« Nos États et les banques, dettes publiques et dettes privées : que peuvent les citoyens ? »

à Liège, rue du Beau-Mur, 48



### Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,  
Rue du Beau Mur, 48  
4030 Liège  
Tél : 04 349 19 02  
info@liege.attac.be  
[www.local.attac.org/liege](http://www.local.attac.org/liege)  
Permanence du lundi au  
vendredi de 10 à 12 heures.

### Cotisations

- 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités ( ou 1,25 euros/deux mois\*)
- 15 euros pour les actifs ou 1,25 euros par mois\*)
- 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois\*)

Compte IBAN n°

BE70 0013 3246 2425

\* si vous optez pour l'ordre permanent

### Pour Colette Pierart,

décédée le 6 novembre 2011.

Colette Pieraert était membre d'Attac-Liège de longue date. Ceux qui ont partagé son activité, parfois pendant des années, dans un groupe de travail garderont en mémoire son esprit clair et efficace, sa persévérance à mener une tâche mais aussi des moments de chaleur et de rire.

Quand tu étais là, Colette, on le savait, on le sentait. Exigeante, mais toujours gaie et souriante. Avec la force tranquille de convictions bien trempées.

Tu nous as beaucoup apporté, Colette. Tu vas nous manquer

**N**ous avons donc un gouvernement fédéral. Ne nous réjouissons pas. Oh, certes, cela pourrait être pire. Indexation et sécurité sociale existent toujours. Mais les mesures portant sur les allocations de chômage et sur les conditions de fin de carrière aggravent une injustice sociale déjà galopante (à ce sujet, voir le diaporama des Métallos FGTB et l'excellent site CNE

<http://www.jugezparvous-meme.be/>). Mais la fiscalité reste aussi inégalitaire (le Réseau pour la Justice fiscale l'a rappelé le 4 janvier ; si ce n'est fait, pensez à signer la pétition soit en demandant un exemplaire papier ou en ligne [http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les\\_grosses\\_fortunes/](http://www.hetgrotegeld.be/index.php/les_grosses_fortunes/)). Mais, au niveau de l'Union européenne, les mesures de contrôle budgétaire finalement adoptées en décembre dernier sont dans le droit fil des contraintes monétaristes de limite des dépenses publiques qui ont déjà si bien contribué à l'enlèvement actuel (voir <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/898>).

Mais, dans une opacité totale, des dirigeants de moins en moins légitimes mettent en place un 'grand marché transatlantique' qui garantit santé et prospérité aux grandes entreprises, notamment en maintenant la concurrence là où il faudrait harmoniser (politiques fiscales, sociales et de protection de l'environnement).

Dans quelle résignation vivons-nous une démocratie anémiée ? De quelle schizophrénie profonde souffrent nos dirigeants ? Qu'est-ce qui tétanise des élus qui se disent de gauche ? des électeurs mécontents mais qui choisissent 'le moindre mal' ? Quand les puissances financières tremblent sur leur base, par quelle perversion les pouvoirs publics se précipitent-ils pour les consolider ? Est-ce manque d'audace ou d'imagination ? Est-ce pulsion de mort quand nous savons la vitesse à laquelle s'épuisent les ressources fossiles (dont le pétrole et l'uranium), se polluent les cours d'eau et les nappes phréatiques, se détraque le climat ?

À nous, militants d'ATTAC, d'informer, de nous informer, d'être vigilants, d'agir.

Fin décembre dernier nous avons introduit une requête en annulation des garanties exorbitantes aux créanciers de Dexia. Nous sommes impliqués dans la demande d'audit de la dette (voir <http://www.audit-citoyen.org/>) et dans une interpellation parlementaire autour du projet de MES (mécanisme européen de stabilité) (voir <http://www.interpellation-mes.be/>). D'une façon plus générale, nous soutenons une demande de révision des traités européens en vigueur...

Les formations «de base» se poursuivent (Abécédaire des notions d'économie politique avec Vicky Goossens, l'Union européenne et les services publics avec Englebert Renier...).

Ce 15 février, nous recevons Renaud Vivien, qui expliquera la fonction de la dette publique et la soumission de nos décideurs publics à des intérêts financiers mortifères. Arnaud Zacharie viendra développer le thème fondateur de notre association (la taxation des transactions financières) le 27 juin. Dès le 15 mars, nous pourrions suivre le débat entre Éric Toussaint et Étienne de Callataÿ sur le thème quelque peu provocateur «Faut-il sauver les banques ?» Nous terminons le cycle de conférences sur les politiques publiques en nous rappelant notre inscription dans un rapport à la nature (le samedi 10 mars). Le samedi 28 avril dans la foulée, nous organisons une journée de réflexion sur le thème de l'eau en réaction à la marchandisation (voir encart). Notre université d'été aura lieu les 8 et 9 septembre au Centre culturel de Seraing, sur le thème : «Europe : mensonges, réalités, attentes», avec le samedi après-midi une rencontre avec des militants de partout en Europe... et les chansons des Canailles pour nous donner du cœur à la tâche de la transformation des rapports sociaux. Il y a à faire !

Bonne année à tous !

# Solidarité avec les sidérurgistes d'ArcelorMittal

## Position d'ATTAC-Liège

Mercredi 7 décembre 2011

**L**es banques spéculent, engrangent, dérapent, appellent à l'aide.

Les grandes entreprises exploitent, engrangent les aides publiques, délocalisent, restructurent.

Notre argent s'en va, les emplois aussi. Et dans le même temps, il faudrait que les jeunes trouvent du travail là où il n'y en a pas.

ArcelorMittal est l'incarnation d'un ordre économique combattu par ATTAC : une multinationale qui a profité de généreuses subventions censées soutenir l'emploi, qui a exigé que la Région Wallonne lui octroie des quotas carbone, qui a utilisé les intérêts notionnels et autres facilités fiscales pour payer zéro impôt sur un bénéfice de 1,4 milliards d'euros ; une multinationale qui aujourd'hui, sans sourciller, met 581 personnes

au chômage pour produire son acier ailleurs, pour un prix de revient de 65 euros la tonne moins élevé. Lakshmi Mittal n'est-il pas encore assez riche ? Selon le magazine Forbes, il possède la sixième plus grande fortune du monde avec un patrimoine de 31,1 milliards de dollars (environ 22,2 milliards d'euros) et un revenu annuel de 2,4 millions de dollars (1,7 million d'euros).

Ce calcul froid est propre aux prédateurs de la finance qui ne voient qu'à court terme, mais ne devrait en aucun cas être celui de politiciens avisés et soucieux du bien public.

Au prix actuel du pétrole, Mittal peut jouer sur différents sites de production mais quand l'énergie sera le poste numéro un des frais de production et de transport, bien avant les salaires, nous verrons ce que deviendront ses 65 euros la tonne !

Nous devons conserver l'outil pour nous préparer, dans la droite ligne de «Liège en transition», au moment où nous serons incapables de faire venir notre acier du bout du monde et où nous serons bien heureux de pouvoir le produire chez nous, même à petite échelle. C'est en fait l'ensemble du secteur sidérurgique qui devrait passer sous contrôle public : les besoins locaux (construction, matériel de transport...) sont importants et mal satisfaits.

Gouverner c'est prévoir au-delà des échéances électorales.

ATTAC soutient le mouvement de solidarité du 7 décembre 2011.

ATTAC y reconnaît plusieurs de ses objectifs :

- l'exigence du contrôle démocratique de l'économie,
- le souci de justice sociale,
- l'engagement pour une économie soutenable, donc relocalisée.

## Communiqué de presse d'ATTAC

### sur les «Partenariats» Public-Privé

#### Les Partenariats Public-Privé, autre outil de privatisation

Liège, le 29 novembre 2011

**A** l'heure où, dans le dossier du tram à Liège, les décideurs politiques désignent à l'envi le Partenariat Public-Privé comme la seule formule de financement possible pour ce projet d'envergure, ATTAC rappelle les principales raisons qui l'amènent à mettre en cause ce modèle de fonctionnement économique – pour ses atteintes à la démocratie, aux droits sociaux et à une saine rationalité financière.

Un Partenariat Public-Privé, c'est confier à un opérateur privé la responsabilité globale d'un projet servant la collectivité (son financement et sa gestion, de la conception à la maintenance), ceci contre un paiement ('loyer') étalé sur le nombre d'années convenu dans le contrat.

Ces contrats sont une atteinte directe à la démocratie tant que la logique du profit l'emporte sur la logique de service.

Ils sont une atteinte aux droits sociaux si, comme c'est souvent le cas, l'abaissement des coûts se fait par sous-traitance, synonyme de précarité accrue et de conditions de travail défavorables.

Ils sont enfin une véritable aberration financière. D'une part, si les entreprises privées peuvent réduire les prix, c'est aussi grâce à des montages fiscaux parfaitement légaux qui privent les pouvoirs publics de rentrées bien nécessaires. D'autre part, vu les taux d'intérêt pratiqués, les pouvoirs publics sont amenés à payer des sommes bien plus importantes que s'ils avaient fait appel à un crédit public, ce qui est pourtant possible, comme le montre le cas du métro à Charleroi. L'objection nous ramène à ces mesures auto-mutilantes dont nos autorités semblent friandes : les limites très strictes à l'endettement et au déficit public, qui sont simplement contournées

par l'artifice du PPP.

Comme le montre le cas du tram liégeois, envisager même un PPP modifie la perspective sur le projet, puisqu'il s'agit davantage de convaincre les investisseurs (logique du privé) que de satisfaire les besoins des usagers (perspective d'un service public).

Nous rappelons que les PPP se sont d'abord développés au Royaume-Uni sous le nom de *Private Finance Initiative*, et qu'il s'agit bien de s'attaquer à des secteurs qui échappaient au privé. Nous répétons qu'il est essentiel que les citoyens, via des instances démocratiques, gardent le contrôle sur des secteurs qui touchent aux biens publics vitaux comme l'eau, l'énergie, le logement, les transports, les soins de santé, l'enseignement.

# LEUR CRISE, NOS SOLUTIONS : la TTF est en marche !

Éric Nemes

**E**n 2011, le Parlement Européen a ouvert le débat sur une TTF = Taxe sur les transactions Financières. Et le couple Merk-ozy a soulevé la question lors du G20. Ceci est le résultat d'une longue marche. Ne boudons pas notre succès. Mais l'objectif est loin d'être atteint. Pourrions-nous éviter les voies de traverse et les fausses routes ? Pourrions-nous, en 2012, imposer une loi aux spéculateurs, au moins au niveau européen ?

## D'où vient-on ?

En 1972, James Tobin, lauréat du prix Nobel d'économie, suggère la mise en place d'une taxation à un taux faible (0,05%) des transactions monétaires internationales afin de limiter la spéculation à court terme. En effet la spéculation monétaire s'emballa suite à la fin de la convertibilité du dollar en or.

Depuis sa création en 1998, Attac prône l'instauration de cette taxe avec pour objectif de désarmer les marchés et notamment les marchés spéculatifs. (1)

Après quatre années de discussions entre des altermondialistes (dont Attac) et des parlementaires belges, la loi instaurant la Taxe Tobin-Spahn est adoptée par le Parlement le 1 juillet et publiée au Moniteur le 24 décembre 2004 ! L'objectif est double:

→ limiter la spéculation. Notre loi intègre l'idée de l'allemand Paul Bernd Spahn : en cas d'instabilité financière, la taxe normale de 0,02% sur toutes les opérations de change est automatiquement portée à 80% ;

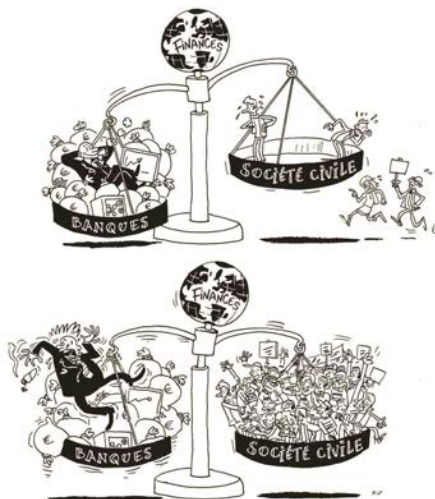
→ financer l'aide au développement, par exemple en contribuant aux « Objectifs du Millénaire » des Nations-Unies qui visent à diminuer la pauvreté, améliorer la santé, l'éducation de base, etc. (2)

Cette loi n'entrera en application que quand les autres pays de la zone Euro auront adopté des mesures similaires. D'autres pays européens travaillent sur le sujet et des textes sont discutés en Suède, Allemagne, France, Autriche,... si bien que, la crise financière de 2008

aidant, les Parlementaires européens sont convaincus de l'intérêt de réfléchir à une TTF mais ils sont partagés sur l'opportunité de sa mise en place au niveau européen. Le 10 avril 2010, le PE vote une résolution demandant à la Commission et au Conseil d'étudier la faisabilité d'une TTF ; le 8 mars 2011, ils demandent la mise en place d'une TTF à l'échelle mondiale ou à défaut au niveau de l'UE et, le 29 juin, la Commission publie un projet de budget prévisionnel pour les années 2014 à 2020 qui inclut une recette de 54 milliards d'euros provenant d'une TTF. Mais les 27 sont divisés sur le projet qui doit être voté à l'unanimité.

Entre 60 et 70% des citoyens européens sont favorables à une TTF. C'est pourquoi un site permettant de soutenir la pétition et d'influencer nos élus dans chaque pays a été mis en place. (3) Vous y trouverez la situation de chaque pays.

Au niveau mondial, au sein du G20, les États-Unis, l'Australie et le Canada, notamment, refusent encore d'entendre parler de TTF, mais le sujet n'est plus tabou. Aussi, dans les pays anglo-saxons progresse l'idée d'une Taxe Robin des Bois. « En moins de 30 ans les marchés et les banques ont imposé leurs règles, y compris à nos élus. Toute la société civile doit s'entendre pour renverser la balance. »(4)



Aujourd'hui, la TTF est reconnue comme un des remèdes à la crise.

Dans un brillant ouvrage collectif *The financial crisis – causes & cures*, Re-define et le Service d'étude de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) analysent les causes de la crise et développent les différents remèdes pour en sortir.(5) Parmi ces remèdes, outre une réforme des marchés, et des structures de contrôle, le renforcement des fonds propres et liquidités des banques, la régulation des produits dérivés, et la réforme des agences de notation, ils proposent une taxe afin de réguler les marchés financiers.

## La TTF, un outil bien rodé dans le monde

En Grande Bretagne, l'achat d'actions de sociétés enregistrées en bourse est soumis à une taxe de 0,5%. Cette taxe rapporte 3 milliards de £ chaque année.

D'autres pays comme l'Irlande, la Grèce, la Finlande, la Suisse, mais aussi l'Afrique du Sud, l'Inde, la Chine et Taiwan ont une forme ou une autre de taxe sur les transactions financières. Même les USA ont une taxe qui est versée à la SEC, leur régulateur du marché. Dans plusieurs pays d'Amérique latine aussi, des taxes sur les avoirs bancaires atteignent environ 1% du PNB ; et la récente taxe introduite au Brésil rapporte quelque 10 milliards de \$, soit 4% des recettes fiscales du gouvernement brésilien.

## Un éventail de taxes sur les marchés financiers, nécessaire

En 2009, le G20 a souligné la nécessité que le secteur de la finance contribue de manière substantielle au redressement et a demandé au FMI d'explorer divers mécanismes possibles. En 2011 s'ajoute un défi fiscal urgent au niveau mondial.

Les différents remèdes et réglementations proposés présentent deux lacunes : ils visent les banques et institutions financières, mais pas les marchés financiers en tant que tels ; ils ne s'attaquent pas au risque systémique, et au déséquilibre entre la finance et l'économie réelle.

# LEUR CRISE, NOS SOLUTIONS : la TTF est en marche !

L'introduction d'un éventail de taxes sur les transactions financières adaptées aux différents marchés – des liquidités...des hypothèques – appliquées à la source d'émission offre une boîte à outils flexible et qui peut répondre de manière adaptée aux différents risques. Des produits à risque peuvent être soumis à un taux de taxation élevé, sans ralentir pour autant l'offre de crédit hypothécaire, le crédit commercial, ou le soutien à de nouvelles activités économiques. Une augmentation automatique des taux sur le marché soumis à surchauffe découragera les spéculateurs et évitera une contamination des autres marchés, réduisant le risque d'un effondrement généralisé du système. En outre, ces outils fourniront à nos politiques l'information nécessaire pour localiser et réduire l'évasion fiscale, voire localiser les marchés

spéculatifs, les spéculateurs et les risques.

Le prélèvement d'une taxe va réduire les profits provenant de niches et contraindre quelque peu les fonds construits sur des programmes automatiques de recherches des placements les plus profitables ; programmes qui ont contribué aux crises d'août 2007 et mai 2010.

## CONCLUSION

Les avantages de taxes différenciées sont évidents. Elles réduisent le barattage (multiplication de transactions en vue d'augmenter les courtages), s'attaquent au court terme excessif, réduisent la volatilité et prémunissent contre les liquidités fallacieuses en réduisant la spéculation, limitent les risques systémiques induits par les produits dérivés et structurés ainsi que par les échanges hyper rapides organisés par des algorithmes mathé-

matiques ; elles fournissent une information correcte et en temps réel aux régulateurs du marché et aux autorités fiscales, donc aux politiques ; enfin elles génèrent des revenus importants en prélevant des recettes sur les acteurs financiers, secteur à l'origine de la crise.

En tant que citoyens et membres d'Attac, nous devons veiller à ce que notre projet progresse et en préciser les contours en évitant le report de son application au niveau de l'UE à 27 jusqu'à ce qu'il y ait une acceptation mondiale, et surtout sa récupération par les marchés financiers. Ainsi dans la proposition actuelle à l'UE, le produit de la TTF ne sert pas à permettre à tous l'accès aux biens publics mais à... renforcer les marchés !

Il faut avancer en 2012 et aboutir en 2014. Il y a beaucoup de travail, mais l'idée fait son chemin.

(1) Voir Plateforme du mouvement Attac. + [http://local.attac.org/liege/cms/index.php?option=com\\_content&view=article&id=199:taxe-sur-les-transactions-financieres&catid=74:nos-campagnes&Itemid=37](http://local.attac.org/liege/cms/index.php?option=com_content&view=article&id=199:taxe-sur-les-transactions-financieres&catid=74:nos-campagnes&Itemid=37)

(2) Les objectifs du millénaire, <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml>. Notons qu'ATTAC (avec d'autres) a immédiatement fait remarquer qu'ils étaient irréalisables dans le système économique actuel. Nous avons malheureusement raison.

(3) <http://www.financialtransactiontax.eu/fr/home>.

(4) *Financité Magazine* n°19 <http://www.ecosocdoc.be/static/module/bibliographyDocument/document/002/1346.pdf>

(5) *The financial crisis - causes & cures* de Sony Kapoor, [http://www.fes-europe.eu/attachments/266\\_Financial%20Crisis%20-%20causes%20and%20cures%20www.pdf](http://www.fes-europe.eu/attachments/266_Financial%20Crisis%20-%20causes%20and%20cures%20www.pdf) (112 pages)

## SUSAN GEORGE, Leur crise, nos solutions

Grande conférence liégeoise jeudi 3 octobre 2011

**D**ans la crise systémique actuelle (le terme « crise » étant impropre puisqu'il désigne un tournant, un moment décisif, et que nous en sommes au moins à la quatrième année), la finance est le cercle concentrique qui impose sa volonté aux autres (économie, société et monde naturel). Les sommes consacrées à 'sauver' les institutions financières sont renversantes (rien que pour la réserve fédérale, 16 milliards de dollars, ce qui signifierait en temps si un dollar était une seconde, 500 mille ans). C'est indécent à tous points de vue à l'heure où l'économie va de plus en plus mal et où le chômage atteint des pourcentages déprimants, surtout chez les jeunes. En définitive, cet argent est payé par les contribuables et ces dépenses in-

vraisemblables sont une cause évidente des dettes publiques. Si nous voulons mesurer le degré d'inégalité de la société, la lecture du rapport annuel publié par Merrill Lynch est éclairante. 11 millions de personnes dans le monde possèdent 42 trilliards de dollars ; 1% de ces 11 millions possèdent 15 trilliards. La concentration continue et à peu près 50 familles sont les « maîtres du monde », dans un système nécessairement instable.

Le quatrième cercle, presque toujours oublié, c'est la biosphère, mais la nature ne se laisse pas faire. Il faut inverser la hiérarchie des cercles. La finance doit être au service de l'économie.

### Comment faire ?

Prendre le contrôle des banques : là

où de l'argent public est apporté, elles doivent être socialisées avec cahier des charges et obligation de prêter en priorité aux entreprises et aux particuliers qui ont un projet social et/ou écologique.

Développer une économie qui préserve les ressources et le climat, ce qui peut générer bien des emplois.

Les mesures d'austérité proposées sont tellement absurdes pour remédier à la crise que la meilleure réaction serait d'organiser de grands « laugh-in » plutôt que des sit-in.

Nous avons le nombre (nous sommes 99%), des idées, même de l'argent. Que manque-t-il pour que nous puissions, comme le dit le slogan du contre-sommet de Nice « mettre les peuples et la planète avant la finance » ?

## POLITIQUES PUBLIQUES

### Deuxième épisode : Pensions de retraite

**Mateo ALALUF (ULB)  
et Pierre CONCIALDI (IRES)**  
Samedi 5 novembre 2011

**D**ans le cadre de la crise sociale, la condition salariale est soumise à de fortes pressions tant directement sur le montant des salaires que sur la protection sociale, et notamment par une attaque sur la retraite par répartition : son poids dans le budget est facile à mesurer et elle fait l'objet de la convoitise d'opérateurs privés.

La retraite (disposer de revenus sans avoir à accomplir un travail salarié) est une situation normale pour les rentiers ; en revanche, c'est une relative nouveauté pour les travailleurs. Bismarck avait introduit le système par répartition avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est qu'au milieu du XX<sup>e</sup> qu'il s'impose en Belgique et en France. Mais dès les années 80, les pouvoirs publics essayent de diminuer le montant

des pensions légales et de favoriser les dispositifs marchands de capitalisation par des avantages fiscaux. Or les «trois piliers» pensions légales par répartition, assurances groupes et épargne individuelle ne sont nullement complémentaires mais concurrents. Lorsque le montant de la pension légale diminue, cela entraîne un accroissement des inégalités entre riches et pauvres (seuls ceux qui sont en mesure d'épargner peuvent jouer au jeu de la capitalisation) mais aussi entre hommes et femmes. (En fait, les handicaps des classes défavorisées se cumulent dès la naissance : avant de parler de conditions de travail, il y a les conditions de logement, les soins de santé, l'accès à l'enseignement. L'espérance de vie en est d'autant raccourcie.)

Un élément qu'il est facile de perdre de vue sous le matraquage médiatique actuel qui joue sur le vieillissement de la population,

Christine Pagnouille

c'est que les recettes ne proviennent pas de la population en général, mais des emplois pour lesquels il y a cotisation à la sécurité sociale. Ainsi lutter pour des pensions décentes par répartition, c'est aussi dénoncer toutes les formes de précarité. De même, il faut bien comprendre que la pression générale pour augmenter l'âge de la retraite a toute sa rationalité (patronale) : un retraité contribue certes au fonctionnement de la société, mais il ne cherche pas à obtenir un emploi, alors qu'un chômeur est sommé de se démener pour en décrocher un, donc contribue à une pression à la baisse sur les salaires.

Des retraites par répartition sans allongement de la vie active, c'est assainir l'économie et réduire le temps de travail, donc à la fois ouvrir des emplois et réduire la production de biens et les pollutions qu'elle entraîne.

## POLITIQUES PUBLIQUES

### Troisième épisode : Chômage, précarité, alternatives

Samedi 10 décembre 2011,

**J**ean-Marie Perbost ((jeune économiste, qui remplaçait Pierre Larrouturou au pied levé) nous présente un diaporama accessible sur notre site. Alors que de brillants économistes nous rappellent la gravité de la crise et la possibilité d'un effondrement mondial, il est très difficile de se faire entendre du pouvoir politique. Il faut, nous dit-on, «rassurer les marchés», c'est-à-dire ces acteurs économiques qui ont accéléré la crise. L'ampleur du chômage est camouflée et la relance de la croissance est invoquée comme la solution, alors que tout retour à une croissance supérieure à 2,5% est objectivement impossible, surtout si nous tenons compte de la dette étatsunienne et de l'instabilité financière de la Chine. Or le niveau d'endettement est resté stable de

l'immédiat après-guerre à l'arrivée de Reagan et de Thatcher, c'est-à-dire à l'avènement d'une politique monétariste. La baisse des impôts sur les plus riches et les sociétés explique l'envol de la dette ; la déréglementation des marchés financiers et du marché du travail explique le chômage de masse, donc la pression à la baisse sur les salaires (et la nécessité du crédit). C'est dans ces politiques qu'il faut chercher les causes de la crise.

Comment changer la donne ? Il faut à nouveau séparer banques de dépôt et banques d'affaires, taxer les transactions financières, imposer une taxation rédhibitoire lorsque des paradis fiscaux sont impliqués, interdire le recours à des produits financiers dangereux comme les CDS à nu, c'est-à-dire des assurances sur des biens qui ne vous appartiennent pas, et bien sûr exiger un audit de la dette et une révi-

sion profonde du rôle des banques centrales. Il faut un traité de l'Europe sociale qui garantisse les droits des citoyens, notamment à des services publics de qualité ; une réduction substantielle du temps de travail sans perte de salaire ; des mesures créatrices d'emplois non délocalisables.

Philippe Defeyt (économiste, président du CPAS de Namur) confirme qu'il n'y a pas de lien entre croissance et diminution du chômage, ni entre croissance et diminution de la pauvreté.

Les inégalités dans les revenus sont criantes. Le partage de la valeur ajoutée entre capital (dividendes) et travail (salaire) est de plus en plus inégal. Or la structure de la consommation des plus démunis fait que leurs revenus sont entièrement absorbés par des postes comme le loyer, le chauffage, l'ali-.../...

## CHAMPAGNE POUR LES GROSSES FORTUNES

Daniel Puissant

mentation. Il conviendrait de prêter davantage attention à la consommation collective subsidiée [les services publics ?] : l'enseignement, les soins de santé, la culture, les transports, le logement social... et d'en améliorer l'accès.

Tout au long de son exposé, Philippe Defeyt insiste sur l'importance d'une analyse fine, qui ne peut être développée que dans le cadre d'études publiées. Il nous renvoie donc au site de l'Institut pour un développement durable <http://www.iddweb.be/>.

**L**e mercredi 4 janvier, des militants du Financiel Actie Netwerk (FAN) et du Réseau pour la Justice fiscale (RJF), dont nous faisons partie, se sont rassemblés dans le quartier huppé du Bois de la Cambre («square des milliardaires») et ont sablé le champagne pour célébrer, non pas banalement le passage à l'année nouvelle, mais le jour de l'année (en comptant à partir du 1er janvier) où les 3% les plus riches de la population belge ont déjà fini de payer leurs contributions. L'évènement avait été bien préparé et a été fort bien relayé dans les médias, tant la presse écrite (*L'Écho*, *Le Soir*, *Metro*) que la radio-télévision (RTBF, RTL et Canal Z). Pas de mesure d'austérité pour ces ultrariches, et la contribution de solidarité prévue par le gouvernement Di Rupo ne rapportera qu'environ 100 millions, alors qu'un impôt progressif sur les patrimoines de plus

d'un million d'euros, habitation personnelle non comprise, rapporterait lui, tous les ans, 7 milliards d'euros ! Cette petite minorité risquerait de partir ? Soyons sérieux. Il faut bien qu'ils habitent quelque part, et ils savent aussi combien les services offerts en Belgique restent malgré tout attractifs (enseignement, soins de santé...). Il n'empêche que ce genre de mesure devrait évidemment faire l'objet d'une harmonisation européenne.



## LE DÉVELOPPEMENT À CŒUR OUVERT par la compagnie malienne Act7



**S**ept acteurs, une énergie sans faille, des bouts de chansons en bambara, des mouvements scéniques soigneusement chorégraphiés. Le propos est hélas trop connu : privatisations, coupes dans les salaires, réduction

de l'investissement de l'état, pression pour monocultures pour exportation, bref les ajustements structurels imposés par le FMI (en costume colonial), le cours du coton qui fluctue et laisse les producteurs endettés, l'imposition de semences OGM... Ces thèmes qui tissent un quotidien tragique sont joués/vécus dans un rire libérateur.. Les attaques contre la politique gouvernementale ne sont pas tendres, mais c'est sans doute une mesure de la cen-

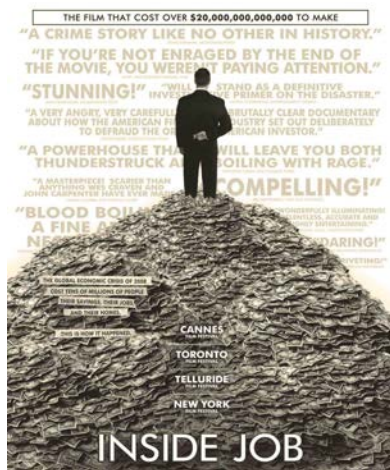
sure douce dans laquelle nous baignons que ce spectacle, même joué en bambara, n'est pas interdit, qu'ils restent libres de le présenter à travers le monde... devant des salles où souvent le public s'amuse mais n'apprend rien de très neuf. Bref, nos comédiens jouent, se font applaudir à juste titre, et Monsanto poursuit son œuvre au noir.

<http://www.actesept.org>



## «INSIDE JOB»

### Documentaire de Charles Ferguson, 2010



Judi 15 décembre 2011 à 19h30,  
à la salle du CRIE

La projection était suivie d'un débat passionnant avec Jean-Pierre Hupkens, ancien gérant d'une agence du Crédit communal, devenu Dexia. Il nous a rappelé l'importance de critères moraux guidant nos choix et nos décisions, mais aussi la difficulté de les préserver face aux pressions des milieux financiers pour nous rendre dépendants de la consommation de luxe.

Inside Job commence par un prologue sur l'Islande, petit pays qui, en 2000, bascule dans la privatisation de ses ressources naturelles au profit de multinationales et la privatisation de ses cinq petites banques, avec les conséquences que l'on sait.

De Reykjavik, le film passe à Wall Street. De 1940 à 1980, en réaction à la Grande Dépression, le secteur financier était strictement réglementé. Ainsi, aux États-Unis, depuis 1933, la loi Glass-Steagall interdisait aux banques de dépôt de se livrer à la spéculation et aux banques d'investissement de proposer leurs services aux épargnants. Mais avec Reagan, nous passons d'une politique keynésienne à une politique monétariste, donc à des baisses d'impôts directs et à l'autorisation de transactions de plus en plus complexes. En 1999, sous Clinton, une nouvelle loi a annulé la clause d'interdiction de fusion entre

banques à vocations différentes. Dans le même temps, les produits dérivés devenaient de plus en plus complexes. L'effet de levier («levé- rage», c'est-à-dire les sommes empruntées par rapport aux fonds propres d'une banque) s'envole (on note un rapport de 33 à 1).

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les banques d'investissement se sont mises à émettre des obligations structurées adossées à des créances (CDO, c'est-à-dire collateralized debt obligations), qui ont reçu de complaisants triples A des agences de notation. Les créances ainsi titrisées étaient en grande partie pourries : crédits à des ménages dont le prêteur savait pertinemment qu'ils ne pourraient jamais rembourser (subprimes).

La deuxième partie développe la façon dont la bulle immobilière a grossi de 2001 à 2007. Ces obligations «toxiques» ont été couvertes par des contrats d'échange sur risque de crédit ou, en anglais, credit default swap (CDS), mais, subtilement, les acheteurs de CDS pouvaient assurer des CDO qu'ils ne possédaient pas ! C'est ainsi que l'on constate un double langage systématique de groupes financiers qui vantent les mérites de titres dont ils savent que c'est de la merde – mais qui sont évalués AAA...

Effondrement prévisible dès novembre 2007. Aides massives du gouvernement US, sauf pour Lehman Brothers. Les 700 milliards obtenus du Congrès par Paulson et Bernanke (président de la Fed, reconduit dans ses fonctions par Obama) pour renflouer les banques n'étaient qu'un début. Malgré le programme d'aide pour actifs toxiques (TARP, Troubled Asset Relief Program), les bourses ont continué à chuter, entraînant des saisies de biens immobiliers et des faillites d'entreprises, donc une montée du taux de chômage. La partie suivante, sur les responsabilités, montre que les cadres supérieurs qui avaient déclenché ces bombes à retardement financières s'en sont fort bien sortis, merci pour eux. Que d'ailleurs la portetambour entre postes politiques et

Christine Pagnouille

responsabilités dans des entreprises privées tourne à plein, et qu'elle fonctionne aussi pour le monde universitaire. Les grandes banques sont encore plus puissantes et encore plus décidées à bloquer toute réforme véritable. On peut d'ailleurs douter qu'il y ait une volonté politique de changer la donne. Les pouvoirs publics sauvent des institutions financières à coups de milliards et – surprise ! – doivent faire face à une dette publique énorme et... sont, eux, pénalisés par les agences de notation.

Comme les documentaires de Michael Moore, Inside Job a tendance à idéaliser la situation en Europe. Nous savons que l'Union européenne est tout autant au service d'une politique monétariste économiquement et socialement délétaire, qu'elle reste paralysée par le souci de 'rassurer les marchés financiers' et leur bras armé, ces trois agences de notation privées, dont le film démontre pourtant la non-fiabilité totale.

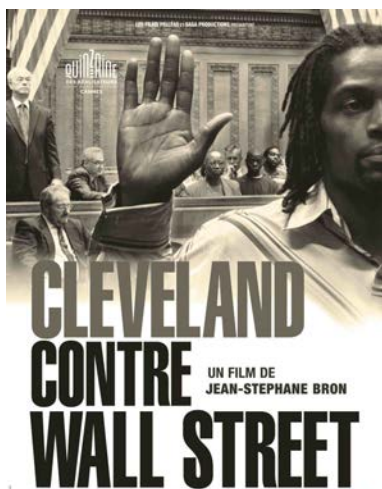
Conscients de l'importance d'une action concertée au niveau international, les membres d'ATTAC demandent l'arrêt immédiat du sauvetage d'institutions privées par de l'argent public et le retour à des banques et institutions de crédit sous le contrôle démocratique des citoyens, un audit des dettes publiques qui permette de dénoncer la partie de celles-ci qui serait illégitime (parce que non contractée pour le bien de la population), la réglementation du secteur financier en commençant par l'interdiction d'opérations portant sur des biens ou des titres qui n'appartiennent pas aux contractants, l'application d'une taxe sur les transactions financières, à commencer par la spéculation sur les devises, une taxe rédhitoire sur toute opération impliquant un paradis fiscal, la réintroduction d'une imposition directe progressive, allant jusqu'à 90% des tranches supérieures de revenus très élevés (elle a existé et ça fonctionnait très bien), ce qui réduirait considérablement l'attrait des primes (bonus).

.../...



## «CLEVELAND VS WALL STREET»

Christine Pagnouille



Jeudi 17 novembre 2011  
(cinéclub en partenariat avec  
le Nickelodéon)

**U**n film à la fois clair et subtil : nous y voyons la désolation d'une ville, les procédés peu honnêtes qui enchaînent des citoyens nourris de rêve américain par des dettes de plus en plus exorbitantes, le système judiciaire étatsunien où un jury de huit personnes de la communauté doivent, après instruction contradictoire, se prononcer sur la responsabilité des banques. L'avocat qui représente la collectivité lésée introduit d'excellents témoins. Les faits qu'ils égrènent sont implacables. L'avocat des banques, au sourire bon enfant, ne fait pas grand-chose : il pose quelques questions qui toujours reviennent aux deux mêmes arguments : la liberté de chacun (la

liberté des uns de gagner beaucoup d'argent, des autres de s'endetter), et la neutralité des instruments (fusil ou titrisation des dettes). Dans le débat qui a suivi, la question récurrente parmi la quarantaine de spectateurs, c'était comment convaincre autour de nous, comment faire voir dans quel engrenage mortifère nous sommes engagés. Les bons sentiments ne suffisent pas, ni l'invocation de principes de justice ou de dignité humaine. Peut-être, simplement, l'appel à la rationalité économique. Le crédit, l'endettement des particuliers, ne peut que conduire à l'effondrement de la demande, donc à une crise de production, une crise sociale, bref la crise dans laquelle nous sommes englués. Ne faut-il pas revoir les choses à la racine ?

## COMPTES RENDUS

Christine Pagnouille

**D**ans la plateforme du mouvement ATTAC, il est question de reconquérir les espaces que la démocratie a perdu au profit de la sphère financière. Fort bien. Nous voulons nous « réapproprié ensemble l'avenir de notre monde », mieux encore, quoi qu'un peu vague. Encore faudrait-il voir où elle en est, la pauvre démocratie, où nous en sommes, nous citoyens de pays démocratiques, par rapport à la décision et au contrôle d'instances de décision. Autant le dire tout de suite, à peu près nulle part. Et pourtant, nous votons. Au moins indirectement, nous désignons des représentants – mais dans le même temps, nous le clamons sur des places indignées, « ils ne nous représentent pas ». Que se passe-t-il ? Les deux livres présentés ci-dessous explorent des facettes de ce divorce. Un troisième sera présenté dans le numéro suivant (Jean-Claude Paye, L'Emprise de l'image). Car ce n'est pas le moindre des paradoxes de notre époque : jamais sans doute autant de livres, d'articles, de brochures n'ont été écrits qui démontrent ce qui ne va pas, et proposent même des solutions. En pure perte. Jusqu'à la prise de la Bastille...

**Ricardo Cherenti et  
Bruno Poncelet,**

*Le grand marché transatlantique.  
Les multinationales contre la démocratie,*

Bruno Leprince, 2011, 109 p.,  
5,50 euros



**N**ous connaissons le site (<http://www.no-transat.be/>, Attac-Liège fait d'ailleurs partie des signataires). Nous recevons les auteurs lors de l'Université d'été de début septembre. Il faut aussi lire leur petit livre qui fait partie d'une stratégie « Dracula » : mise en lumière de tractations qui établissent, dans l'ombre, des structures de domination politique et économique.

Non, le « marché » n'est pas un phénomène spontané et naturel, il dépend de décisions politiques et d'institutions à la fois pour garantir la confiance et pour faire respecter des règles. Il est déterminé par des valeurs qui entraînent des choix (voir le compte-rendu du livre de Christian Felber dans le numéro

précédent). La valeur mise en avant dans le cadre du marché transatlantique, c'est la 'démocratie', mais qui, loin d'être le pouvoir souverain du peuple se confond fâcheusement avec l'idéologie du libre-échange où dominent les intérêts des grandes entreprises. Un lobby interne aux institutions politiques de l'UE et des États-Unis, le réseau de gouvernance transatlantique (Transatlantic Policy Network, TPN) créé en 1992, a orienté l'évolution des politiques européennes, l'importance de l'OTAN et le développement des contrôles sécuritaires. Il existe déjà une structure transatlantique totalisante – avant tout commerciale, mais qui devra aussi inclure les volets politiques que sont la sécurité, la dé.../...

fense, le budget... Une place congrue est réservée à une série fermée de 'dialogues avec la société civile' (terme vague à souhait), où l'on retrouve les défenseurs de l'environnement, les syndicats, les consommateurs et... les multinationales, dans une approche transversale qui est la négation même d'une relation politique. Les trois premiers tentent de s'opposer à la puissance des multinationales, mais – surprise ! – ne sont guère enten-

**Olivier STARQUIT,**

*L'extinction des Lumières. Vers une dilution de la démocratie ?*, Liège, Territoires de la Mémoire, 2011, 139 p., 7 euros



Oui, que reste-t-il de la démocratie ? Telle est bien la question au centre de l'ouvrage d'Olivier Starquit ; la question, comme l'écrit Jacques Généreux dans sa préface, « de la soumission des peuples à une système inhumain, et ce dans des nations réputées 'démocratiques', c'est-à-dire où, pour le moins, les simples citoyens ont la possibilité de changer leurs gouvernants tous les quatre ou cinq ans. » L'auteur ne peut que constater la désaffection, la lassitude, voire le dégoût d'une proportion grandissante de la population face à 'la politique', qui n'est plus perçue comme un débat inévitablement conflictuel quant à la meilleure façon de s'occuper de la chose publique, mais comme au mieux un spectacle, une farce dont le consommateur-électeur est le dindon consentant. Comment expliquer cette apathie ? La langue devient instrument de manipula-

dus.

Des politiques transatlantiques intrusives se mettent en place : droit de propriété intellectuelle, c'est-à-dire brevetage à tout va, entraide et extradition judiciaires, échange de données personnelles et viol de la vie privée, menaces sur les libertés civiques. On remarque que les domaines harmonisés sont ceux qui favorisent l'expansion des grandes entreprises (transferts de capitaux et de main d'œuvre, disparition des

tion où le sens des mots est inversé («charges sociales», «partenariat»). La propagande, sous la forme séduisante du *storytelling* remplace tout débat d'idées. La «gouvernance» (immanquablement synonyme de déréglementation et de privatisation des services publics) introduit une référence lancinante à la «société civile», agglomérat d'intérêts particuliers (dont d'ailleurs ceux des patrons) qui «[privatise] la décision publique» (62). Les médias, et particulièrement les grandes chaînes de télévision contrôlées par des groupes financiers, jouent un rôle certain dans ce délitement. Dans une culture de l'instant présent, les personnalités politiques deviennent des produits avec date de péremption. (Notons peut-être ici que la formation à l'art du journalisme dispensée à l'Université de Liège est, contrairement à ce qui se passe sans doute ailleurs, résolument critique.) Enfin, si l'érosion de la pensée n'a pas suffi, il reste deux insultes suffisamment indéfinies pour être difficiles à parer : «terroriste» et «populiste», le premier entretient la peur et l'illusion que pour être libre il faut renoncer à nos libertés, le second, si l'on en reprend l'étymologie, couvre le peuple de mépris, c'est-à-

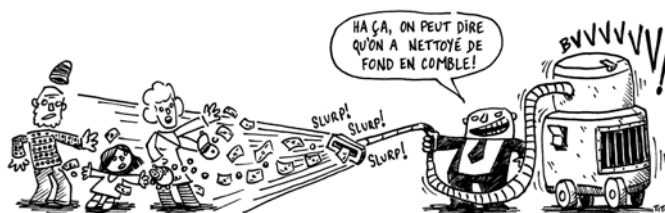
barrières techniques et douanières) alors que ceux qui protègent les citoyens (législations sociales, fiscales et environnementales) restent au niveau national, ce qui permet la concurrence entre les états.

QUI a pris ces décisions ? Qui les met en œuvre ? Nos dirigeants. En notre nom. Qui en profite ? Qui en pâtit ? Que reste-t-il de la démocratie ?

dire le fondement même de la démocratie. Dans sa «boîte à outils pour le renouveau de la démocratie» Starquit inclut, bien curieusement à mes yeux, des «conférences techniques de citoyens» (120) choisis au hasard mais représentant les composantes de la société et encadrés par des experts. Ce processus, comparé au récent G1000, est appelé démocratie délibérative. Je ne suis pas sûre qu'il puisse vraiment revivifier la démocratie. En revanche, le retour à «la vision prospective créée par les Lumières d'un individu acteur de son présent, voire de son avenir» (23, citant Sternhell) est autrement convaincant. Pour cela, prendre le temps. «Le temps de l'éducation aux fonctionnements démocratiques. Le temps de l'information nécessaire à la participation. Le temps de la discussion des décisions.» (119)

Une note enfin sur la forme. Voilà un petit bijou d'éducation populaire : le texte est clair, souvent drôle malgré le propos qui ne l'est guère, et pourtant sans concession à la facilité, remarquablement documenté (plus de 80 références bibliographiques et toutes sont utilisées). Bref, il permet ce qu'il appelle : une réflexion autonome et critique de chacun et de tous.

LE SECTEUR BANCAIRE EUROPÉEN ENFIN ASSAINI ?

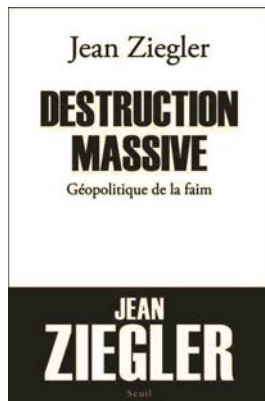


Illustrations de Triom.  
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be

**Jean Ziegler,**

*Destruction massive – Géopolitique de la faim,*

Editions du Seuil, 2011, 340 pages, 20 euros



**D**es millions d'êtres humains meurent de faim chaque année alors que l'agriculture mondiale pourrait nourrir 12 milliards de personnes (deux fois la population mondiale actuelle).

J. Ziegler fait un état des lieux, il nous décrit aussi les souffrances physiques et psychologiques que la faim provoque chez les adultes et surtout chez les enfants : « *un enfant qui meurt de faim est un enfant assassiné* ».

La malnutrition tue mais si par « chance » on survit, elle amène des dommages irrémédiables à cause des carences en vitamines A, en fer, en iode et atteint surtout les enfants entre 0 et 5 ans. Les maladies de la faim sont nombreuses : déficience mentale, cécité et particulièrement la terrible maladie du noma qui, elle aussi atteint principalement les enfants entre 1 et 6 ans.

Le noma est une forme de gangrène foudroyante qui ravage les tissus du visage et provoque de terribles souffrances. « *Le traitement de cette maladie est simple, il suffit d'assurer à l'enfant une antibiothérapie, une nourriture adéquate et une hygiène buccale rigoureuse* ». En tout deux ou trois euros sont nécessaires pour assurer un traitement de dix jours et guérir l'enfant. Mais pour la plupart des sociétés traditionnelles, le noma est un tabou, elle est ressentie

comme une punition et la victime est cachée. De plus l'indifférence de l'OMS, de la Banque Mondiale et des chefs d'Etats est abyssale et rien n'est fait pour endiguer cette maladie.

L'auteur fait un rappel historique : l'arme de la faim a été utilisée par Hitler non seulement dans les camps de concentration mais aussi sur les populations des pays occupés. Il y a eu 56 millions de morts civils et militaires dont 1/3 a été provoqué par la faim. Après la seconde guerre mondiale et la révélation de ces atrocités, une conscience s'est éveillée dans le monde occidental, notamment grâce à des chercheurs tels que Josué de Castro, André Dumont et bien d'autres. L'ONU a créé la FAO en 1945 et le PAM (programme alimentaire mondial) en 1963. En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme reprend à l'article 25 le droit à l'alimentation.

Mais la victoire fut de courte durée : les ennemis étaient et sont toujours puissants

Parmi eux « les croisés du néolibéralisme ». Le FMI, l'OMC, la Banque Mondiale qui défendent les intérêts des sociétés privées et considèrent le droit à l'alimentation comme une aberration.

Aujourd'hui, 200 des plus grandes sociétés agroalimentaires contrôlent un quart des ressources productives mondiales et ainsi la nourriture du monde. Leurs méthodes sont criminelles : vol des terres aux paysans et expulsion de ceux-ci qui vont grossir les bidonvilles, assassinats de syndicalistes avec l'aide de milices privées. Grâce à la corruption de certains dirigeants nationaux ou locaux et surtout aux plans d'ajustement structurels imposés par le FMI, ces sociétés font subir leur diktat à chaque pays du sud endetté. Ils bafouent ainsi le droit à l'alimentation et le droit à l'accès à l'eau potable de chaque individu.

Jean Ziegler attire également notre attention sur les « vautours de l'or vert », en effet sous prétexte de lutte contre le réchauffement climatique, certains pays ( USA, Brésil...)

défrichent de plus en plus les forêts ou utilisent les terres agricoles afin de cultiver les plantes qui produisent des agrocarburants. En fait, ceux-ci sont très polluants, demandent beaucoup d'énergie (4000 l d'eau pour 1 l de bioéthanol) et augmentent le CO2 au lieu de le diminuer. De plus, ils privent de nourriture et de travail les paysans expulsés de leurs terres qui pour la plupart rejoindront les bidonvilles et aux quelques autres imposeront des conditions de travail proches de l'esclavagisme. « *Presque partout dans le monde, l'accaparement des terres par les trusts du bioéthanol s'accompagne de violences* » nous dit l'auteur en citant de nombreux exemples, en Colombie, en Angola, en Sierra Léone, à Madagascar.

« Les agrocarburants provoquent des catastrophes sociales et climatiques, réduisent les terres vivrières, l'agriculture familiale et contribuent à aggraver la faim dans le monde. » « Produire des agrocarburants avec des aliments est un crime »

Ziegler aborde alors le problème des spéculateurs qui depuis la crise de 2007-2008 se sont rabattus sur les matières premières et donc les aliments de base : riz, maïs, blé qui représentent 75 % de la consommation mondiale et ont ainsi provoqué une flambée des prix et les émeutes de la faim qui ont suivi.

Le forum économique mondial de Davos qui réunit les maîtres du monde dont chacun dirige au moins une société dont le bilan dépasse le milliard de dollars a reconnu que la hausse des prix des denrées alimentaires était une menace pour le bien-être des Nations ! Leur hypocrisie n'a pas de limite !

Il existe pourtant des solutions, des méthodes qui permettraient d'endiguer ce fléau mais les Etats manquent de volonté et restent soumis aux lobbys.

Pourtant, la résistance et l'espoir sont là avec tous ceux qui se battent tous les jours avec leur seule arme : le droit, mais ils ont besoin de notre solidarité car il s'agit ni plus, ni moins de la survie de l'espèce humaine !

# L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

[www.local.attac.org/liege](http://www.local.attac.org/liege)



## **Mercredi 15 février, à 19h30\***

Conférence-débat avec Renaud Vivien (juriste au CADTM-Belgique) sur le thème « Nos États et les banques, dettes publiques et dettes privées : que peuvent les citoyens ? »

## **Mercredi 15 février, à 19h.**

Démarrage d'un nouveau cycle de formation animé par Englebert Renier. Thème général : « Une Europe qui perd à être connue. Bientôt privés de démocratie et de services publics ? ». Sujet de cette première rencontre : « L'Union européenne aujourd'hui : structures et fonctionnement ». On abordera la question des institutions européennes et du rôle qu'elles jouent, tant au sein de l'Union qu'au sein des 27 pays membres.

Dans les locaux de DEFIS-Vesdre, 10, rue Lucien Defays à Verviers

## **Mercredi 22 février, à 19h.\***

Rencontre avec Henri Houben qui présentera son livre « La crise de trente ans. La fin du capitalisme ? », paru en 2011 aux Editions Aden. Avec le soutien de La Braise.

## **Lundi 5 mars, à 19h30\***

Réunion du groupe de coordination d'Attac-Liège  
Au Centre liégeois du Beau-Mur, 48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

## **Samedi 10 mars, de 14h. à 17h30**

Dans le cadre du cycle « Nos élus face aux citoyens. Regard sur les politiques publiques », formation sur le thème : « Croissance, environnement... alternatives ? », avec Vicky Goossens (économiste et membre d'Attac-Liège) et Paul Ariès (politologue et écrivain, rédacteur en chef du journal d'analyse politique « Le Sarkophage »).

A l'Université de Liège, salle Wittert, place du XX Août, 4000 Liège

## **Mercredi 14 mars, à 19h.\***

Deuxième rencontre dans le cadre du cycle animé par Englebert Renier : « Une Europe qui perd à être connue. Bientôt privés de démocratie et de services publics ? ». Sujet du jour : « L'édification européenne. Des idéaux à leur trahison ». Pour comprendre l'état actuel de l'Union, il est utile d'en connaître l'histoire politique. Les Communautés européennes se sont construites après la seconde guerre mondiale, mais leurs prémices, de 1789 à 1945, invitaient déjà à y réfléchir...

Dans les locaux de DEFIS-Vesdre, 10, rue Lucien Defays à Verviers

## **Judi 15 mars, à 18h30**

Débat entre Eric Toussaint (président du CADTM-Belgique et membre du Conseil scientifique d'Attac-France) et Étienne de Callatay (économiste à la Banque Degroof) sur le thème « Faut-il sauver les banques ? »

A l'Université de Liège, salle Wittert, place du XX Août, 4000 Liège

## **Mercredi 21 mars, à 19h00\***

Démarrage d'un nouveau groupe de lecture autour de l'ouvrage de James K. Galbraith, L'État prédateur. Méthode de travail : tous les participants lisent un ou deux chapitres avant chaque rencontre ; l'un d'eux propose une synthèse et lance ainsi un débat.

## **Du dimanche 25 au samedi 31 mars**

Semaine liégeoise de la solidarité internationale sur le thème « Initiatives de transition, au Nord et au Sud. Vers un monde socialement juste et écologiquement soutenable ». Diverses animations et activités seront proposées au fil de la semaine par plusieurs associations, dont Attac-Liège. Pour plus d'infos sur le programme global, contacter le Beau-Mur au 04-349.01.44

## **Lundi 2 avril, à 19h30\***

Réunion du groupe de coordination d'Attac-Liège

## **Mercredi 11 avril, à 19h00**

Rencontre dans le cadre du cycle animé par Englebert Renier : « Une Europe qui perd à être connue. Bientôt privés de démocratie et de services publics ? ». Sujet du jour : « La démocratie, entre confusionnisme et décadence ». L'Union européenne, un faux-semblant de démocratie...

Dans les locaux de DEFIS-Vesdre, 10, rue Lucien Defays à Verviers

## **Mercredi 18 avril, 19h.\***

AG des membres effectifs

19h30 Assemblée commune statutaire [à développer]

## **Samedi 28 avril, de 9h30. à 17h.**

Journée de formation sur le thème « L'eau : marchandise ou bien public ? Problèmes et solution ». Avec la participation d'Emmanuel et Riccardo Petrella, ainsi que de Christian Legros, directeur de Belgaqua et administrateur de l'Institut européen de recherche sur la politique de l'eau (IERPE). PAF : 5 euros (mais une difficulté financière ne doit pas être un frein à la participation). Pour le repas de midi, réservation souhaitée au 04-349.19.02 ou à [info@liege.attac.be](mailto:info@liege.attac.be).

HEC, 14, rue Louvrex à 4000 Liège

## **Mardi 1er mai, 11 h à 18 h.**

Présence place Saint Paul pour le Premier Mai syndical

## **Lundi 7 mai, à 19h30\***

Réunion du groupe de coordination d'Attac-Liège

## **Mercredi 9 mai, à 19h.**

Dans le cadre du cycle animé par Englebert Renier : « Une Europe qui perd à être connue. Bientôt privés de démocratie et de services publics ? ». Sujet du jour : « Le service public hier, aujourd'hui et demain ». Le service public est en voie de privatisation un peu partout dans le monde. C'est une des conséquences de la décadence de la démocratie...

Dans les locaux de DEFIS-Vesdre, 10, rue Lucien Defays à Verviers

## **Lundi 4 juin, à 19h30\***

Réunion du groupe de coordination d'Attac-Liège

## **Mercredi 27 juin, 19h30**

AG d'été et conférence d'Arnaud Zacharie (CNCD) sur la taxation des transactions financières (quelles taxes ? sur quelles transactions ? des rentrées, pour quoi faire ?) Aquilone, 25 bd Saucy, Outremeuse

\*Au Centre liégeois du Beau-Mur,

48-50, rue du Beau-Mur à 4030 Grivegnée

## L'AUTRE AGENDA

### **Samedi 18 février, 10 h.**

Alfonso Secondini, 'Comment l'inamovible Président du conseil a été remplacé par un expert, ex-banquier, avec la bénédiction de la Commission européenne Au Progrès de Herstal, En Grande-Foxhalle, n°2, 4040-HERSTAL, face à la gare S.N.C.B.

### **Samedi 25 février, 10 h.**

Fanette Duchesne, La pension des femmes Au Progrès de Herstal, En Grande-Foxhalle, n°2, 4040-HERSTAL, face à la gare S.N.C.B.

### **Judi 1er mars à 19 h.**

Conférence anti-nucléaire organisée par la fondation Léon Lesoil en collaboration avec d'autres associations dont ATTAC, avec Michael Aggelidis, parlementaire de 'Die Linke' de Nordrhein-Westphalen, Joerg Schellenberg de l'Aktionsbündnis gegen Atomenergie (Aachen), Louis Verheyden, animateur de " Nucléaire stop " à Liège et Jean-Paul Tomsin, membre de RISE (Réseau intersyndical -FGTB-CSC Wallonie- de Sensibilisation à l'Environnement).

Salle Wittert, Université de Liège, place du 20-Août